AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

AMF

Approbation n° 22-144 du 10 mai 2022

Société : SOCIETE GENERALE

Supplément au prospectus de base approuvé à l'occasion d'un programme d'émission par offre au public et/ou d'admission de titres de créance pour un montant nominal maximum de 70.000.000.000 €.

Nota :

Le supplément fait référence au prospectus de base qui a reçu le numéro d'approbation 21-527 le 14 décembre 2021, aux suppléments qui ont reçu les numéros d'approbation 22-010 le 7 janvier 2022, 22-028 le 11 février 2022 et 22-100 le 12 avril 2022 et incorpore par référence certaines sections de l'amendement au document d'enregistrement universel 2022 déposé auprès de l'AMF le 6 mai 2022 sous le n° D. 22-0080-A01.